



Obtenir un laissez passer auprès de la prefecture

Par **driss555**, le **15/05/2012** à **03:52**

Bonjour,

Je suis de nationalité marocaine, marié avec une française, et je suis entré sans visa en France.

Ma question : est-ce-que je peux obtenir un laissez passer auprès de la prefecture pour aller chercher un visa long séjour au Maroc, comme ça je prend pas de risque ?

Cordialement.